

Comment vont fonctionner nos marchés ?



En application des mesures liées à l'état d'urgence sanitaire, le gouvernement a décidé que « seuls les commerces alimentaires ou proposant la vente de plantes, fleurs, graines, engrais, semences et plants d'espèces fruitières ou légumières sont autorisés dans les marchés ouverts et couverts ».

Cette mesure s'applique à compter de dimanche 4 avril.

En cette période qui impacte à nouveau une partie de nos commerçants de proximité et des marchés, soyons solidaires et consommons « local » !

Pour rappel, les jours de marchés à Montereau

Ville Basse

- Mercredi matin : de 8h à 12h30 – Place du Marché au Blé
- Samedi matin : de 8h à 12h30 – Place du Colonel Fabien, place du Calvaire et place du Marché au Blé Ville Haute – square Beaumarchais
- Jeudi après-midi : de 13h à 17h30 en hiver et de 13h à 18h30 en été
- Dimanche matin : de 8h30 à 13h30